24e ANNÉE N° 2126 PARAIT LE SAMEDI 11 JUILLET 1908

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne)..... ...0,20
Commerciales (la ligne) 0.15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

ENCORE L'APPRENTISSAGE

Enfin l'on a fini par s'apercevoir qu'il y avait une crise de l'apprentissage. Cette crise n'est pas très récente. Elle date du jour où dans la fureur aveugle de tout détruire les hommes de la Révolution décrétèrent la fin des corporations et des maîtrises. Mais enfin la criminalité infantile sans cesse naissante a fini par attirer l'attention des juristes sur la période qui s'écoule pour l'enfant des villes entre sa sortie de l'école primaire et son entrée à l'atelier, et ils n'ont eu aucune peine à estimer que l'oisiveté est mère de tous les vices et qu'il vaut mieux aller à l'apprentissage que vagabonder par les rues. Et depuis tout le monde veut ressusciter l'apprentissage.

Il y a beaucoup d'obstacle à cette résurrection souhaitable. Et d'abord la loi du 22 février 1851 qui établit le régime légal du contrat d'apprentissage, comme la plus part de nos lois sociales, est une mauvaise loi. Elle est mauvaise parce que les très estimables gens qui la mirent au jour ne se préoccupèrent que de l'apprentissage familial et que cette conception du patron, second père en quelque sorte de l'apprenti vivant constamment avec lui et continuant le soir après souper les leçons données le jour à l'atelier, pour avoir été bonne au XVIIIe siècle apparait surannée au XXe siècle où l'usine a remplacé l'échope.

D'autre part l'intensification de la production, la divison du travail, la spécialisation du machinisme, tout ce qui constitue en un mot l'évolution économique de la grande industrie moderne, tout cela a créé un état de situation particulier, fait qu'il suffit de quelques semaines pour mettre n'importe qui au courant du travail rémunérateur. Donc plus d'apprentis. A quoi bon apprendre puisqu'il ne se trouve rien à apprendre ?

Enfin la vie chère aggrave chaque jour davantage les charges de l'ouvrier. Son désir dès lors est que ses enfants apportent le plus vite possible quelques sous à la maison. L'ouvrier, en conséquence, ne tient plus du tout à l'apprentissage pour ses enfants, l'apprentissage ne rapportant rien.

Et voilà comment, et sous l'influence de quelles causes la spécialisation a tué l'apprentissage, comment les métiers sont morts, les métiers qui étaient presque des arts, et comment la machine a remplacé l'homme, le mécanisme, l'initiative ; voilà d'où provient enfin cette décadence de l'enseignement professionnel si préjudiciable à notre prospérité commerciale.

Esc-ce à dire qu'il n'y ait rien à faire ? Non. Et d'abord il ne faut rien s'exagérer. Sans doute le machinisme s'est en ces dernières années singulièrement développé, il se développe tous les jours, mais il reste encore bien des professions où l'ouvrier n'est pas une machine de chair adjointe à la machine de fer.

Deuxièmement il n'est pas absolument impossible de montrer aux parents qu'au contraire de ce qu'ils s'imaginent l'apprentissage plus que jamais se commande à l'heure actuelle. Et en effet la division du travail entraine la spécialisation du jeune ouvrier, dans une besogne déterminée, lui cache l'ensemble de l'œuvre à laquelle il collabore, et le frappe pour tout autre besogne d'une incapacité absolue. C'est un manœuvre rééditant incessamment et machinalement le même geste. Qu'arrivera-t-il le jour où par suite des transformations de l'industrie ce geste deviendra inutile ? Ce malheureux se trouvera sans moyens d'existence. D'où il appert que plus l'ouvrier est appelé à se spécialiser, plus son instruction professionnelle doit être développée.

La solution se trouvera dans la création d'ateliers patronaux d'apprentissage, grâce auxquels s'élèveront, par la suite, quand le droit de propriété aura été concédé aux travailleurs organisés, des ateliers syndicaux. Là seulement se trouvera la solution : dans l'initiative privée. Mais plus de lois, et pas d'écoles de gouvernement. Pour plus ample informé on peut demander au Conseil de l'ameublement, au Conseil de fonderie et du moulage des métaux, au Conseil des instruments de présicion, etc., qui s'exprimèrent sans tendresse sur les écoles Boulle, Diderot, sur l'école de physique, etc. Non pas d'écoles officielles, mais que l'initiative privée supplée à l'impuissance étatiste.

G. H.

AU PAYS DE LA Houille Blanche

Une caravane parisienne visite les Usines hydro-électriques de la région

Jeudi 2 juillet, était de passage à Sisteron, de retour de Gap, une caravane d'automobiles emmenant avec elles les principaux membres de la sous-commission de la Houille blanche de la ville de Paris, comprenant plusieurs ingénieurs, MM. Dausset et Evain conseillers municipaux de la capitale.

Au sujet de la présence de cette délégation dans nos contrées, notre confrère *Le Courrier des Alpes*, de Gap, s'exprime ainsi :

« Le but principal de cette délégation était de visiter le Haut-Rhône entre la frontière Suisse et Bellegarde-sur-Valserine (Ain). Il est question en effet, de réaliser un projet très grandiose qui consisterait à transporter à Paris c'est-à-dire à une distance de 600 kilomètres les énormes forces motrices que l'on peut capter dans cette partie du Rhône. Ces forces atteindraient 250.000 chevaux et seraient transportées à la tension formidable de 120.000 volts, qui n'a été encore réalisée nulle part, pas même en Amérique

A l'occasion de cette visite, la délégation a tenu à se rendre compte sur place des conditions du fonctionnement des entreprises de cette nature qui sont assez nombreuses dans la région des Alpes.

Après avoir visité les usines hydro-Eléctriques de Champs et d'Avignonnet, près de Grenoble, la sous-commission a pris un intérêt tout particulier à visiter les importants travaux qu'exécute actuellement la « Société des Forces Motrices de la Haute-Durance » à la Saulce et à Ventavon.

C'est ainsi que vers midi on vit arriver jeudi à Gap six ou sept automobiles qui amenaient dans notre ville les membres de la délégation. Presque en même temps arrivait une caravane amenant de Marseille les représentants de la Société des grands travaux et divers ingénieurs venus à la rencontre de la délégation de Paris.

Un déjeuner, auquel avaient été conviés en outre M. le Préfet, M. le Maire, M. l'ingénieur en chef, M. le Président de la chambre de commerce, M. le Conservateur des Forêts, M. l'Agent-Voyer en chef, fut offert dans un salon de l'Hôtel des Négociants, par la Société des Forces Motrices de la Haute-Durance » représentée par M. Clément Aubert, vice président, assisté de MM. Pavie, Pellevoizin et Loucheur, administrateurs et de M. Chabrand, fondateur de la Société.

Au dessert, M. Aubert, au nom de la Société des Forces Motrices a souhaité la bienvenue aux membres de la délégation parisienne et a bu au succès de l'œuvre colossale dont elle poursuit la réalisation. M. Evain lui a répondu dans une improvisation pleine d'humour et l'a remercié des vœux qu'il venait de formuler.

Après le déjeuner, la caravane comprenant pas moins de quatorze automobiles s'est rendue à La Saulce et à Ventavon, malgré le temps pluvieux, et a visiter les importants chantiers qui sont ouverts sur tout le parcours du canal et dont les plus importants sont ceux de la prise d'eau et de l'usine.

Le soir, les membres de la caravane dinaient et couchaient à Sisteron où ils étaient les hôtes de la Société de l'entreprise des travaux de la Haute-Durance.

Vendredi après une très intéressante visite de l'usine de la la Brillanne (B.-A.) qui transmet à Marseille et à Arles de l'énergie électrique sous une tension de 50.000 volts (la seule usine d'Europe marchant actuellement sous une tension aussi élevée), un déjeuner a été offert à Manosque par la Société des Grands travaux de Marseille.

Dans l'après-midi, toujours en automobile, la caravane gagnait Marseille, où le dîner lui fut offert à l'exposition d'électricité par la Société de l'énergie du Littoral.

Le lendemain, aprés une visite détaillee de cette remarquable exposition, la caravane s'est disloquée. »

Sisteron historique

Pour si peu que l'on s'intéresse à l'histoire de son pays, il est tout au moins nécessaire de ne pas ignorer les beautés remarquables qu'il renferme et de savoir les apprécier.

Sisteron est un de ces pays-là. Parmi les vestiges des temps reculés, qui en font sa gloire et sa curiosité, il faut citer ses vieilles églises qui quoique affectées à un autre usage subsistent encore, ses vieilles tours crénelées, souvenirs de guerres de province à province ; sa citadelle, ses couvents et sa cathédrale.

Bâtie sur l'emplacement d'une ancienne église détruite par les Sarrazins, elle fut relevée par un prélat de Sisteron qui se révélat architecte. Frondon en jeta les bases (IXe siècle) ; après lui d'autres architectes en robes continuèrent cette œuvre colossale et le XIe siècle voit s'ériger sur la place actuelle de l'Eglise la superbe cathédrale, qui, aujourd'hui exite la curiosité bien légitime des géographes et des touristes ; cette cathédrale renferme des toiles signées des maitres les plus en renom de l'école française et étrangère, c'est pour cela, que la commission des monuments historiques de Paris, par application de la loi de séparation, vient, sur l'ordre du ministre des Cultes et des Beaux-Arts, de classer parmi cette catégorie les principales toiles et principaux autels d'une valeur artistique qui en

© VILLE DE SISTERON

font sa richesse, et dont l'énumération suit :

1. Le *Père Eternel,* toile par Nicolas Mignard, école française, 1668.
2. La *Sainte-Famille*, toile, du même auteur.
3. La *famille de Jésus-Christ*, toile, école française, XVIIe siècle.
4. La *Vierge et St-François*, école française, XVIIe siècle.
5. La *Circoncision*, toile, école française, XVIIe siècle.
6. Un *Saint-Evêque*, toile, école française, XVIIe siècle.
7. *Saint-Sébastien*, toile, école italienne, XVIIe siècle.
8. L'*Enfant Jésus triomphant*, toile, école française, XVIIe siècle.
9. *Sainte-Thérèse en extase*, toile, école française, XVIIe siècle.
10. *Sainte-Thérèse en prière*, toile, école française, XVIIe siècle.
11. *Saint-François de Sales et Sainte-Barbe*, bas relief, bois doré, XVIIe siècle.
12. *Siège épiscopal*, bois sculpté, XVIIe siècle.
13. *Mausolée de Toussaint de Glandevez*, évêque de Sisteron, 1047, marbre, XVIIe siècle.
14. *Boiseries du Chœur*, XVIIe siècle.

Voilà qui contribuera encore à réhausser le passé de Sisteron historique, déjà si riche en spécimen. Les amateurs du beau n'auront qu'à y gagner.

Chronique Locale

SISTERON

Fête Nationale. — Programme des fêtes :

Lundi 13 juillet : Tenue de l'importante foire de juillet.

A 9 heures du soir : Retraite aux flambeaux par les *Touristes des Alpes.*

Mardi 14 juillet, à 6 h. du matin : Salves d'artillerie.

A 2 h. du soir, Cours St-Jeaume : *Concours de Boules*, 25 francs de prix plus les entrées fixées à 1 fr.

A 3 heures, Cours Paul Arène : *Concert* par les *Touristes des Alpes.*

A 9 h sur le pré de foire : Brillants feux d'artifice.

A 10 h Place de la Mairie : Bal public à grand orchestre.

Nos façades. — Depuis quelques années une certaine émulation règne parmi nos propriétaires et chacun s'ingénie le mieux à faire de jolies vitrines et à restaurer les façades de leurs maisons. La rue Droite et les quatre-coins se sont particulièrement distingués ces derniers temps et nous avons constaté avec plaisir que la maison où est né notre fin conteur "Paul Arène" avait reçu une nouvelle parure. Nous espérons que cet inconvénient se généralisera au grand avantage de notre Cité et que certaines maisons notamment situées sur la Grand'Place, ne continueront pas à faire ombre au tableau et rester un danger pour la sécurité publique. D'ailleurs il doit exister dans notre arsenal municipal un vieil arrêté relatif aux façades ; à défaut il suffirait à notre municipalité d'en établir. Nos maçons ne s'en fâcheraient pas.

En l'honneur de Paul Arène. — Une délégation composée de MM. les Sénateurs du département. M. Joly, député de l'arrondissement de Sisteron ; Dautresme, préfet des Basses-Alpes ; Bertin, sous-préfet de Sisteron ; Gasquet, conseiller général et maire de Sisteron, et Clergue, président du Comité des fêtes, s'est rendue à Paris pour inviter officiellement M. Doumergue, ministre de l'Instruction Publique et Ruau, ministre de l'Agriculture, à assister aux fêtes artistiques en l'honneur de Paul Arène, qui auront lieu dans notre ville au mois de septembre prochain.

Cette délégation à laquelle s'étaient joints MM. Tournier, homme de lettres, député de l'Aveyron, et Maurice-Faure, sénateur de la Drôme, félibre majoral, tous deux amis de Paul Arène, a été reçue mercredi matin par MM. Doumergue et Ruau.

Il s'agissait d'obtenir des ministres l'assurance qu'ils voudraient bien honorer de leur présence les fêtes sisteronnaises. M. Ruau retenu par des engagements antérieurs, n'a pu déférer au désir qui lui était manifesté, mais M. Doumergue a assuré que, soit lui-même, soit M. Dujardin-Beaumetz sous secrétaire d'Etat, seraient heureux d'assister aux fêtes de Sisteron. La délégation a tenu à avoir de M, Dujardin-Beaumetz la même assurance, et l'après midi, le sous-secrétaire d'Etat confirmait la promesse faite le matin par M. Doumergue.

La présence des représentants du gouvernement de la République à ces fêtes contribuera à leur donner un relief plus important, et c'est dans cette pensée que nos représentants au Parlement MM. Defarge, Pélissier et Joly, ont cru devoir mettre une insistance particulière à obtenir des promesses certaines.

COIN DU POETE

Pronostics sur les fêtes de Sisteron

Le Midi bougera
Car le son des trompettes,
Du jour annoncera
L'ouverture des Fêtes.

Le Midi bougera
Car le maire entouré,
Dignement recevra
Avec le Comité.

Le Midi bougera
Car la Place déserte,
Sera pour ce jour-là
Garnie de plantes vertes.

Le Midi bougera
Car les rues pavoisées,
Auront par-ci par-là
Des airs de la Cité.

Le Midi bougera
Car l'eau des fontaines
A pleins bords, jaillira
De leurs conques trop pleines.

Le Midi bougera
Car de la citadelle,
La cloche tintera
Un air de ritournelle.

Le Midi bougera
Car les tours crénelées,
Seront du haut en bas
Le soir illuminées.

Le Midi bougera
Car du haut du Molard,
Partiront des éclats
De feux et de pétards.

Le Midi bougera
Car les plus jolies filles,
En robe de gala
Passeront à la file

Le Midi bougera
Car même d'Avignon,
La musique viendra
Jouer à Sisteron.

Le Midi bougera
Car aussi de Marseille,
La foule s'amènera
Coucher depuis la veille.

Le Midi bougera
Car toute la contrée,
Au Ministre viendra
Présenter ses souhaits.

Le Midi bougera,
Car nombre boutonnières,
Qui baillaient dans le drap
S'en retourneront fières

Le Midi bougera
Car dans toute la plaine,
Le Midi chantera
Le nom de Paul Arène.

Un lecteur du *Sisteron-Journal.*

Chronique Judicaire. — A l'audience du 8 juillet se juge l'affaire Auphan-Payan, de Bellafaire.

La dame Jacob Hortense-Delphine épouse Auphan, est accusée de s'être livrée a des voies de fait sur les époux Payan. Le tribunal correctionnel déclare la femme Jacob épouse Auphan coupable du délit qui lui est reproché, la condamne à 50 fr. d'amende et 100 fr. de dommages-intérêts à l'égard des époux Payan et condamne ces derniers aux frais de la procédure.

Me Suquet, avocat, assistait la dame Jacob et Me Charles Bontoux, avocat, représentait les époux Payan qui s'étaient portés partie civile.

Certificat d'études primaires. — Vendredi, 3 juillet, a eu lieu à Sisteron, l'examen du certificat d'études pour les jeunes filles du canton. 32 aspirantes ont composé, 23 ont été admises.

Ecole primaire de filles de Sisteron : 14 élèves présentées, 14 reçues.

Ce sont : Mlles Noble Blanche, Rolland Adrienne, Chauvet Rose, Benoit Marie, Jaume Louise, Béraud Eglantine, Borrély Jeanne, Meysonnier Thérèse, Reynaud Reine, Dérive Claire, Sorzana Amélie, Daniel Eugénie, Meynier Germaine.

* * *

Samedi, 4 juillet, avait lieu à l'école des garçons l'examen pour l'obtention du certificat d'études.

10 candidats présentés, 10 reçus. Ce sont MM. Amayenc Albert, Bardonnenche Albert, Faure Abel, Gamonet Jean, Latil Elie, Maurel Marcel, Miroglio Alphonse, Pellegrin Emile, Rolland Raoul, Verdon Eugène.

Voilà des résultats qui font beaucoup d'honneur aux maîtres et aux élèves à qui nous adressons nos félicitations.

Justice de paix. — M. Fumet, notre nouveau juge de paix, est venu prendre possession de son poste cette semaine.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

—o—

Personnel des Ponts et Chaussées. — M. Héraud, sous-ingénieur à Castellane, est élevé à la 1re classe de son grade. MM. Laugier, conducteur de 1re classe à Digne, et Richard, conducteur de 1re classe à Sisteron, sont nommés conducteurs principaux.

MM. Escoffier, à Forcalquier ; Bourdet, à Sisteron ; Coullet, à Castellane ; Messonnier, à Sisteron ; Collomp, à Castellane ; Bonnafoux, à Annot ; Audran, à Seyne et Guigues, à Sisteron, sont élevés d'une classe.

Concours pour le surnumérariat des Postes et des Télégraphes. — Un concours pour l'admission au surnumérariat des Postes et des Télégraphes aura lieu, les jeudi 20 et vendredi 21 août 1908, au chef-lieu de chaque département.

Le nombre maximum des admissions est fixé à 800.

Peuvent y prendre part les jeunes gens sans infirmités, ayant une taille de 1 m. 54 au minimum, âgés de 18 ans au moins au 20 août 1908 et de 25 ans au plus au 1er janvier 1908.

Par exception peuvent concourir après 25 ans les candidats qui justifient de services dans l'administration des Postes et des Télégraphes ou de services militaires

Pour ces candidats, la limite d'âge est reculée d'une durée égale à celle des années de service sans pouvoir dépasser 30 ans au 1er janvier 1900. Les postulants actuellement sous les drapeaux ne seront admis à concourir que s'ils sont libérables dans l'année 1908.

Il sera fait une application stricte des dispositions ci-dessus *et aucune demande de dispense, quelle qu'elle soit, ne sera prise en considération.*

Les candidats devront se présenter en personne et sans retard au Directeur des Postes et des Télégraphes *de leur département*, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnaire leur remettra le programme du concours.

La liste d'inscription sera close le 31 juillet 1908 au soir.

P.-L.-M. — A l'occasion de la Fête Patronale du 14 Juillet, la Cie P.L.M. mettra en marche des trains spéciaux, à prix réduits, sur Paris.

Des affiches et avis ultérieurs feront connaître au public les conditions d'horaire et de prix de chacun des trains spéciaux.

P.-L.-M. — *Fête Nationale du 14 Juillet.* — A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 7 juillet, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 20 juillet 1908.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

* * *

P.-L.-M. — L'émission des obligations P.L.M. 3 %, jouissance Avril-Octobre, interrompue depuis plusieurs années, sera reprise le 11 Juillet prochain

Les gares du réseau ouvertes au Service des Titres pourront donc accepter, à partir de cette date, les souscriptions concernant les obligations des trois types ci-après désignés :

Obligations 3 % P.L.M. jouissance Avri-Octobre ;

Obligations 3 % P.L.M. jouissance Janvier-Juillet ;

Obligations 2 1/2 P.L.M. jouissance Mai-Novembre.

Les prix d'émission de ces obligations affichés dans les gares ci-dessus visées, sont absolument nets de tous frais, et les obligations souscrites sont délivrées par la Compagnie, soit sous la forme nominative, soit sous la forme au porteur, au gré du souscripteur.

ETAT-CIVIL

du 4 au 11 juillet 1908

NAISSANCES

Conchy Henri Aimé-Louis.

MARIAGE

Entre Briançon Albert, boucher, et Clément Pauline.

DÉCÈS

Estublier Adelaïde-Louise, 70 ans, La Beaume.

Chronique Régionale

MISON

Certificat d'études, — Quinze élèves de nos écoles ont été admis :

Ecole de filles du village : Mlles Colombon, Cornand, Dose et Garcin.

Ecole de filles des Armands : Mlles Bêche, Blanc et Pacros.

Ecole de garçons : MM. Brignaudy Paul et Richaud.

Ecole de garçons de la Silve : MM. Coudoulet, Curnier, Dupuy, Francou et Noble.

Nos félicitations aux maîtres et aux élèves.

MELVE

Foire, — Le Maire de la commune de Melve, à l'honneur de porter à la connaissance du public, que, comme l'année précédente, des primes seront décernées aux propriétaires qui emmèneront des bestiaux reconnus aptes à être récompensés à la foire de cette commune qui se tiendra le **second lundi du mois d'Août.**

Ces primes sont réparties ainsi qu'il suit :

1° 5 fr. pour la plus belle paire de bœufs.
2° 5 fr. pour le plus beau lot de moutons.
3° 12 fr. pour le plus beau lot d'agneaux (1er prix), 8 fr. (2e prix).
4° 5 fr. pour le plus beau lot de cochon de lait.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Le Maire : AILHAUD.

VALERNES

Le 14 Juillet. — Un grand banquet présidé par notre nouveau et sympathique maire socialiste, aura lieu le 14 juillet au restaurant Richaud.

Les républicains désireux d'y participer devront se faire inscrire avant le 10 juillet.

Pour les écoles. — A l'occasion du mariage de notre ami, le citoyen Truphémus Ernest, une collecte a été faite au profit des écoles laïques, qui a produit la somme de 22 fr. 50.

© VILLE DE SISTERON

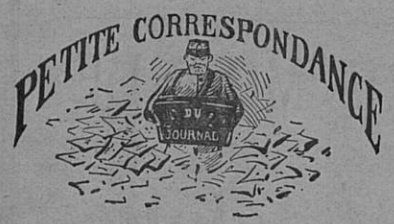

Correspondants anonymes Marseillais. — Prière de se faire connaître.

F. A., St Honoré-les-Bains. — Recevez-vous journal ? Donnez nouvelles.

M. L. *Provençal de Paris*. — M'occupe de votre affaire. Ecrirai aussitôt solution.

Mlle J. R, Nice. — Jeune homme inconstant et volage. N'y pensez plus.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

Liquidation Judiciaire

AVIS
POUR LE CONCORDAT

Les créanciers de **Maurel** Léon, bourrelier à Sisteron, sont invités à se réunir le vingt-quatre juillet, mil neuf cent huit jour de vendredi, à dix heures du matin pour délibérer sur un concordat.

Pour le Greffier du Tribunal,
Le Commis-Greffier,
PEIGNON.

Etude de Me Ch. BONTOUX
Avocat-Avoué, Licencié-en-Droit
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

EXTRAIT
d'une demande en Séparation de Biens

Par exploit du ministère de Me **Boyer**, huissier à Turriers, en date du trois juillet mil neuf cent huit, enregistré, la dame Emilie **Chevalier** épouse Victor **Martel**, limonadier, avec lequel elle demeure et est domiciliée à Turriers, admise au bénéfice de l'assistance judiciaire par décision du bureau de Sisteron, en date du vingt-six juin mil neuf cent huit, a formé contre le sieur Victor **Martel** son mari une demande en séparation de biens et Me Charles **Bontoux** a été constitué pour la demanderesse sur cette assignation.

Pour extrait conforme
Sisteron le 6 Juillet 1908.
C. BONTOUX.

A VENDRE
de gré à gré
en totalité ou par parties

GRANDS BATIMENTS à usage de remises, écuries et entrepôts, avec vaste maison d'habitation composée d'un rez-de-chaussée, premier étage, caves, écuries, grenier à foin, source dans la cour. Jardin potager arrosable. Bonnes propriétés en grande partie arrosables, complantées en mûriers, blâches de chênes et de bois taillis ; le tout situé à MISON au hameau des Armands, sur la grande route nationale à 300 mètres de la gare de Mison.

S'adresser à Me **Béquart**, notaire à Sisteron, qui donnera tous renseignements pour traiter et visiter les lieux.

A VENDRE
VILLA ET JARDIN
Facilité pour le paiement

S'adresser à Me ARNAUD, notaire à Digne ou au bureau du *Sisteron-Journal*.

Patisserie -- Confiserie des Alpes
FABRIQUE DE FRUITS CONFITS

Changement de domicile

Monsieur E. Vollaire à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que pour cause d'agrandissement son magasin de détail et sa fabrique de fruits confits ont été transférés à l'ancienne auberge de la **Tête Noire**, rue droite, N° **22** et rue de l'Evêché.

Cette nouvelle installation lui permettra mieux encore que par le passé de satisfaire toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier et qui seront toujours exécutées avec les produits de 1er choix et à des prix **modérés.**

Atelier de Peinture et Vitrerie
H. LATIL
Peintre-Artificier Sisteron (B A)

Monsieur LATIL Hippolyte, peintre-artificier, à l'honneur d'informer les municipalités qu'à l'occasion du 14 Juillet et fêtes patronales il tient à leur disposition les articles d'illumination, comprenant : **Artifices, flammes du Bengale, bombes, Fusées volantes, Drapeaux, Verres d'illuminations, Lanternes, Pains de suif, etc.**, le tout sortant directement des premières fabriques ce qui lui permet de vendre meilleur marché que partout ailleurs et défiant toute concurrence.

M. Latil se rend également sur place pour l'installation des feux d'artifice.

Aux Quatre-Coins, à côté de la Grande Mercerie Gueyrard.

PARIS-MODES

C'est à partir du Lundi 6 avril qu'a été ouvert dans la rue Traverse de la Place, en face les *Galeries Sisteronnaises*, le magasin **Paris-Modes.**

Toute la clientèle féminine élégante voudra voir le choix des gracieux chapeaux faits qui seront livrés à des prix très avantageux (4,90 et au dessus). On y trouvera également un grand assortiment de *faux-cols, gants* et *cravates* pour Dames et Messieurs.

Mademoiselle MICHEL fait savoir à sa nouvelle clientèle qu'une modiste est attachée à la maison pour les réparations et transformations.

ON DEMANDE des apprentis tourneurs et ajusteurs rétribués de suite.

S'adresser immédiatement à l'usine **Honnorat.**

ON DEMANDE un apprenti serrurier

S'adresser chez M. Allivons, place de la Mairie.

ON DEMANDE des ouvriers charrons

S'adresser chez M. **Arnaud Casimir** *au Poët (H-A)*

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS,

Nous sommes heureux d'informer le public que M. GLASER, le plus éminent spécialiste-herniaire, honoré des plus hautes distinctions et dont la renommée a été consacrée définitivement après avoir délivré d'innombrables malheureux atteints de cette infirmité : va prochainement arriver parmi-nous.

Les incalculables resultats obtenus par M. GLASER sont dûs à son invention toute humanitaire, grâce à un nouvel appareil qui se porte jour et nuit, sans imposer la moindre gêne,

Si M. GLASER, est le seul qui guérit la hernie, c'est que ses appareils sont les seuls à assurer une convention parfaite et absolue de la hernie dans toutes les positions et quel qu'en soit son volume. Ils n'ont surtout rien de commun avec les vulgaires bandages vantés à grands renfort de réclames.

Si nous parlons de la contention de la hernie c'est que la guérison de cette dernière ne peut que si elle est absolument maintenue en dedans de l'abdomen afin qu'elle ne puisse plus dilater l'anneau par lequel elle est sortie. Solution !!! maintenir la hernie c'est la guérir.

Voici une nouvelle preuve de guérison :

M. GLASER,

En 1903 j'ai vu les merveilleuses guérisons obtenues par M. GLASER, n'étant satisfait pas du bandage que je portais, je suis allé levoir, il m'appliqua son appareil, j'ai promis delui adresser mon attestation. Je suis guérit de ma hernie depuis longtemps, si j'ai tant tardé de l'annoncer, c'es que je voulais être assuré de ma guerison radicale afin de pouvoir l'annoncer publiquement et le prouver ; j'ai 54ans. Mille remerciements à M. GLASER.

Ricou Jean, à Montségur (Drôme).

Aussi fort de lui-même, M. GLASER défie qui que ce soit d'obtenir de semblables résultats à ceux acquis par sa méthode infaillible et unique dans le monde entier. Ajoutons à cela que des milliers de guérisons authentiques irréfutables de la supériorité de cette unique méthode. Aussi ne pouvons nous résister au désir de voir toutes les personnes : hommes femmes et enfants atteints de hernies, efforts, descentes, déplacements des organes a profiter de cette heureuse occasion de venir essayer ces incomparables appareils à :

Manosque, le 6 août Hôtel Pascal :
Sisteron, le 7 Hôtel des Acacias :
Digne, le 8, Hôtel Boyer-Mistre ;
Forcalquier, lundi 17 août, Hôtel Valenty.

M. GLASER, rue St-Denis, 139, à Courbevoie (Seine) envoie son traite de la Hernie gratis et franco sur demande.

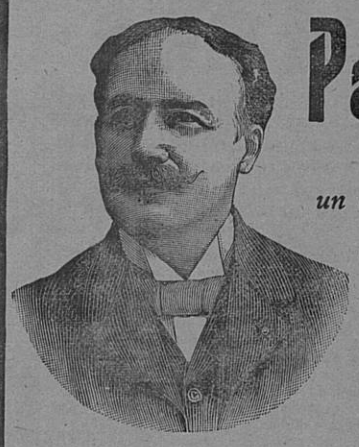

Paul Fauchey

COMPOSITEUR,
un de nos maîtres les plus estimés,
est l'auteur de

Un Peu,
Beaucoup,
Passionnément,

Valse créée avec un éclatant succès par GERMAINE GALLOIS, au Théâtre des Variétés, dans la *Revue du Centenaire*

de la Valse Très Aimée
et de la Chanson Brésilienne,

les deux belles créations de la Princesse ESTELLE DE BROGLIE chantées par la Princesse dans toutes les grandes villes de l'Europe.

On lui doit aussi :

Canzonetta Napolitana,	Sérénade à l'amour,
Gaity-March,	Romance,
Pretty-Girl, *marche.*	Mélodrame,
Lydie-Gavotte.	Pastorale,

Feu Follet, *air de ballet.*

Les Œuvres de **Paul Fauchey**, éditées par la Maison **A. ZOOK, 29, Rue Bleue, à PARIS**, sont en vente chez l'Éditeur, dans toutes les Maisons d'éditions musicales et chez tous les Marchands de musique de Paris et de la Province.

Le Catalogue de la maison ZOOK, qui comprend nombre d'œuvres de compositeurs en vogue, est envoyé sur demande.

Bulletin Financier

Le marché reste ferme. La Rente cote 95. 57, les fonds russes accentuent leur reprises. Société générale à 464.

Les obligations 5 o/o or de l'Etat de l'Amazone donne lieu à des demandes suivies autour de 400 fr.

La Banque de Part et la Société Générale émettent 100.000 obligations de 500 fr., de l'emprunt 5 o/o du Brésil destiné à la construction de chemins de fer fédéraux.

A 468 fr. l'obligation du Nord-Est de l'Espagne est ferme. Un coupon itinéraire de 5 fr. 76 net est en paiement franco-américaine.

L'obligation de la Compagnie de Tramways, Eclairage et Force à Rio-de-Janeiro, s'échange à 412 fr.

On recherche à 450 l'obligation du port de Bahia.

Fermeté à 415 des Pétroles Colombia. Les actionnaires ont, avant le 20 juillet, un droit de souscription à exercer, au prix de 330 fr. à raison de 3 actions nouvelles pour 7 anciennes.

La Compagnie minière et industrielle de l'Indo Chine fait connaître que d'importants marchés assurent l'écoulement de toute la production de l'exercice 1909 qui dépassera 100.000 tones,

LECTURES POUR TOUS

Voici le moment des vacances — le moment où, plus que jamais, aux heures de repos ou de loisir, on cherche dans la lecture une distraction. Mais que lire d'utile ou d'amusant ? C'est une question que ne se posent pas tous ceux qui connaissent les **Lectures pour Tous.** Pour la variété et l'actualité du texte et des illustrations, ils savent qu'aucune publication ne peut rivaliser avec l'attrayante revue de la Librairie Hachette et Cie. Les *Lectures pour Tous* réalisent le type de la revue moderne.

Quel intérêt universel offre chacun de leur numéros, on en jugera en lisant le sommaire de **Juillet** :

Les Conscrits du Crime. — Comment nos Pères allaient aux Eaux. — Ménageries en Chambre. — L'Ombrelle, fraîcheur du teint. — Les Coulisses du 14 Juillet. — Un Enlèvement sous Louis XIII, roman, — *Quant nos Filles auront quitté l'école. — La Cité du Vin — La Science à la Foire. — L'Académicien cambriolé*, nouvelle. — *Pour protéger les pêcheurs d'Eponges. — L' « Autre France » célèbre son troisième Centenaire. — Paris Trouville en auto-ballon. — Un nouveau Théâtre en plein air. — La jeunesse de Coppée racontée par lui-même. — Peut-on fabriquer du Diamant ?*

Abonnements : Un an, Paris, 6 fr. départements, 7 fr., Etranger, 9 fr. Le N° 50 centimes.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique Préserve des ÉPIDÉMIES
RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU de TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LIÈGE 1905

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

LIQUIDE INDIANA

Guérison infaillible en quelques jours

CORS AUX PIEDS
DURILLONS
ŒILS DE PERDRIX
VERRUES etc.

Le liquide *Indiana* est employé avec grands succès, et a obtenu plusieurs récompenses aux Expositions Francaises et Etrangères

DEPOT ET VENTE : *Chez* M. ***GIRAUD***, coiffeur, Articles de Toilette, *Parfumerie* 6, Rue de Provence, Sisteron,

© VILLE DE SISTERON

POURQUOI SOUFFREZ-VOUS ?

Si vous ne vous sentez pas bien portant, je puis vous guérir avec mon ÉLECTRO-VIGUEUR. Si vous êtes faible, je puis vous rendre fort. Si vous êtes rempli de douleurs rhumatismales, je puis les expulser. Je peux répandre de l'huile dans toutes vos jointures et les rendre flexibles. — J'ai souvent dit que la Douleur et l'Electricité ne peuvent vivre dans la même maison et je le prouve chaque jour.

L'effet de l'Electricité sur l'homme affaibli et épuisé est le même que celui de la pluie sur la terre desséchée en été. Il peut être débilité par la Varicocèle, les Pertes séminales, le Manque d'énergie ; il peut avoir des idées confuses, de l'inquiétude dans ses actes et dans ses décisions, de sombres pressentiments ; il peut être timide et irritable, éviter ses amis et la compagnie, n'avoir aucune confiance en lui-même s'il s'agit de la plus légère responsabilité. — L'Electricité, convenablement appliquée pendant quelques heures seulement, fera évanouir tout ces symptômes.

Il n'existe pas un remède qui soit aussi simple, aussi facile à employer, aussi infaillible, aussi bon marché que l'ELECTRO-VIGUEUR du Docteur MACLAUGHLIN. Pour vous et pour ceux qui attendent de vous le bonheur, essayez-le dès maintenant. Faites-le tout de suite : une telle chose ne doit pas être remise.

C'est un appareil pour hommes et pour femmes.

Vous pouvez porter mon ELECTRO-VIGUEUR sans gêne toute la nuit et l'électricité infusée dans votre corps guérira tous vos Troubles nerveux et vitaux, Maux de reins, Rhumatismes, Troubles intestinaux, Faiblesse d'estomac et toutes formes de souffrances et de faiblesses.

La durée de ce traitement varie d'une semaine à deux mois, et tous les symptômes précités disparaîtront pour toujours, grâce à l'ELECTRO-VIGUEUR, qui transforme les plus faibles en hommes forts.

Maintenant, ne préféreriez-vous pas porter mon appareil vivifiant, l'ELECTRO-VIGUEUR, pendant pendant votre sommeil, chaque nuit, et sentir son ardente chaleur se répandre en vous, et vous voir prendre ainsi vous-même un nouveau bail de vie, à chaque application nouvelle, plutôt que d'embarrasser vos intestins avec des drogues nauséabondes ? — Assurément ! — Alors, essayez mon ELECTRO-VIGUEUR.

Si vous voulez venir me voir, je vous en ferai la démonstration. Si cette visite vous est impossible, demandez-moi mon livre rempli de choses faites pour inspirer à l'homme la force et le courage. Envoi gratuit à ceux qui joindront le bon ci-contre à leur demande.

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN,
14, Boulevard Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom _____

_____

Adresse _____

_____

A LA CHAUSSURE MODÈLE

Veuve BRUN Adolphe

7, Rue Deleuze, près la Place de l'Horloge

SISTERON (Basses-Alpes)

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

PRIX MODÉRÉS -- REPARATIONS

DÉJEUNER DES CONVALESCENTS — GOUTER DES ENFANTS

Chocolat des Gourmets Trébucien

— pur Sucre et Cacao —

Se recommande par sa bonté aux personnes soucieuses de leur santé. — En vente à la Droguerie TURIN, Sisteron.

SISTERON-JOURNAL

est en vente
à SISTERON, Kiosque Queyrel
à AIX : chez M. MARTINET, Cours Mirabeau.
à MARSEILLE : chez M. Emile Croze, kiosque 5, en face l'Alcazar Cours Belzunce.
TOULON : chez M. Cassarini Md de journaux, Place d'Armes.

En vente à l'imprimerie Pascal LIEUTIER à Sisteron

GALERIES SISTERONNAISES

8. RUE TRAVERSE DE LA PLACE, 8

L. COLOMB

Grand assortiment de lainages. — Nouveautés et Noirs. — Confections pour dames et fillettes. — Fourrures, jupons, soieries.— Toiles, lingerie, mouchoirs

Cotonnades en tout genre. — Doublures. — Rayons de Deuil. — Mérinos. Flanelles. — Bonneterie. — Corsets. — Dentelles.

Articles pour Trousseaux et achats de Noces.

Confections pour Hommes et Enfants

— AMEUBLEMENTS —

Cette Maison se recommande par le grand choix des articles, la fraicheur de ses marchandises, et son bon marché.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tout acheteur soucieux de ses intérêts n'achètera rien sans se renseigner aux **Galeries Sisteronnaises**.

EXIGEZ
VICHY-GÉNÉREUSE
VÉRITABLE VICHY

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris

PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN ABONNEMENT

LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.

REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à Jardins & Basses-Cours

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN

21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS

CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON